**TDR EVALUATION DU PROJET AMELIORER LES CAPACITES D’ADAPTATION ET LA RESILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE SECTEUR AGRICOLE**

**Contexte:**

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d’évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l’objet d’une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. Ces termes de référence (TDR) énoncent les attentes d'une évaluation finale (EF) du projet « Renforcement des capacités d’adaptation et de la résilience aux changements climatiques dans le secteur agricole au Mali » (PIMS# 4046) Conformément aux politiques et procédures de suivi et d’évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l’objet d’une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. Ces termes de référence (TDR) énoncent les attentes d'une évaluation finale (EF) du projet « Renforcement des capacités d’adaptation et de la résilience aux changements climatiques dans le secteur agricole au Mali » (PIMS# 4046).

**Objectif du Projet:**

Le projet a été conçu comme projet de mise en œuvre et de suivi du Programme d’Actions Nationales pour l’Adaptation aux changements climatiques au Mali (PANA). En effet, selon les informations disponibles sur les fluctuations du climat et compte tenu des scénarios prévus concernant les changements climatiques au Mali, le développement à long terme du pays devrait être sérieusement affecté par les facteurs climatiques suivants : une pluviométrie à la fois insuffisante et imprévisible ; une recrudescence des inondations ; et des vents plus violents dans les régions du Sahel et du Sahara. Étant donné que le secteur agricole du Mali est très tributaire des facteurs climatiques, il est généralement admis que les changements climatiques auront des impacts importants dans ce secteur, même lorsque l’on prend en considération les incertitudes au titre des modèles de projection. Tel qu’il ressort des évaluations scientifiques effectuées dans le cadre de la Première Communication nationale (PCN) et du Programme d’action national d’adaptation aux changements climatiques, selon toute vraisemblance, les changements climatiques entraîneront des pertes importantes de la production végétale. À leur tour, ces impacts auront des conséquences directes sur la sécurité alimentaire dans le pays.

Le projet doit permettre aux décideurs à tous les niveaux d’être informés des impacts prévus des changements climatiques sur les moyens d’existence de leurs administrés et de les doter de moyens de les prévenir, voire d’y faire face. En particulier, les administrations locales (conseils communaux) dans les zones les plus vulnérables du pays auraient la capacité d’identifier, concevoir et mettre en œuvre des mesures permettant de réduire de manière efficace et efficiente la vulnérabilité des populations rurales et les aider à faire face aux impacts négatifs des changements climatiques. Par ailleurs, les agriculteurs disposeraient d’informations sur les approches, outils et technologies de rechange permettant de renforcer leur résilience et seraient encouragés à les utiliser. Les communes et les villageois eux-mêmes auraient accès au financement, à l’information et au soutien technique qui leur permettraient d’atteindre les objectifs de développement et de consolider les acquis, en dépit des changements climatiques. Les obstacles à la matérialisation de cette situation idéale sont indiqués ci-après : le caractère inapproprié des cadres stratégique, juridique et institutionnel ; l’insuffisance de la sensibilisation des décideurs et des capacités du personnel des ministères techniques et des administrations locales ; les insuffisances de la chaîne d’information sur le climat en termes de couverture et de qualité ; la faiblesse de la capacité des agriculteurs et des éleveurs à identifier et mettre en œuvre des mesures d’adaptation à long terme appropriées ; l’insuffisance de la codification et de la diffusion du savoir.

Les contributions du projet aux efforts visant à surmonter ces obstacles afin de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques se matérialiseront dans le cadre des activités tendant à générer les objectifs spécifiques ci-après : i) l’amélioration des capacités à prévenir et à gérer les impacts des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire ; ii) le renforcement de la résilience des systèmes de production agricole et des communautés agropastorales les plus vulnérables au climat ; et iii) la diffusion des pratiques optimales générées par le projet.

La présente évaluation finale concerne uniquement les actions du projet financées par le FEM et non la mise en œuvre globale du PANA au Mali.

L’évaluation finale sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM comme l’indique les directives d’évaluation du PNUD pour les projets financés par le FEM.

Les objectifs de l’évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l’amélioration globale des programmes du PNUD.

**Description of Responsibilities :**

**Approche et Méthode d'évaluation:**

Une approche et une méthode globales  pour la réalisation des évaluations finales de projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM se sont développées au fil du temps.

* L’évaluateur doit articuler les efforts d’évaluation autour des critères de pertinence, d’efficacité, d’efficience, de durabilité et d’impact, comme défini et expliqué dans les directives du PNUD pour la réalisation des évaluations finales des projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM. Une série de questions couvrant chacun de ces critères ont été rédigées et sont incluses dans ces termes de référence (l'Annexe C doit être remplie par le bureau pays et le conseiller technique FEM du PNUD)  des termes de référence;
* L’évaluateur doit modifier, remplir et soumettre ce tableau dans le cadre d’un rapport initial d’évaluation et le joindre au rapport final en annexe;
* L’évaluation doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles;
* L’évaluateur doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec les homologues du gouvernement, en particulier avec le point focal opérationnel du FEM, le bureau de pays du PNUD, l’équipe chargée du projet, le conseiller technique du PNUD-FEM basé dans la région et les principales parties prenantes;
* L'évaluateur devrait effectuer une mission sur le terrain dans les communes de Sandaré (région de Kayes, cercle de Nioro du Sahel), de Massantola (région de Koulikoro, cercle de Kolokani), de Cinzana (région de Ségou, cercle de Ségou), de M’Pessoba (région de Sikasso, cercle de Koutiala), de Mondoro (région de Mopti, cercle de Douentza), de Taboye (région de Gao, cercle de Bourem)  y compris la liste suivante des sites des projets (voir tableau N°1 en annexe).
* Les entretiens auront lieu au minimum avec les organisations et les particuliers suivants : (i) au niveau national, la Direction Nationale de l’Agriculture (DNA), la Cellule de Planification et Statistiques du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR),  l’Agence de l’Environnement pour le Développement Durable (AEDD), l’Agence Nationale de la Météorologie, la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA),  le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), l’Institut d’Economie Rurale (IER) ; (ii) au niveau régional et local, les Directions régionales de l’Agriculture, de l’Elevage, des Eaux et Forêts et leurs démembrements, les Conseils communaux , les organisations paysannes bénéficiaires des actions du projet;
* L’évaluateur passera en revue toutes les sources pertinentes d’information, telles que le descriptif de projet, les rapports de projet, notamment le RAP/RMP et les autres rapports, les révisions budgétaires du projet, l’examen à mi-parcours, les rapports sur l’état d’avancement, les outils de suivi du domaine focal du FEM, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tous les autres documents que l’évaluateur juge utiles pour cette évaluation fondée sur les faits. Une liste des documents que l’équipe chargée du projet fournira à l’évaluateur aux fins d’examen est jointe à l’annexe B  des présents termes de référence.

**Profil des Consultants**

**Competencies :**

**Comptences Corporatives:**

* Démontre un engagement aux valeurs d’intégrité du PNUD et des standards éthiques;
* Fait la promotion de la vision, de la mission et des objectifs stratégiques du PNUD;
* Prend des actions appropriées au contexte religieux et culturel, et montre du respect, du tac et de la considération pour les différentes cultures, la race, la nationalité et à l’âge;
* Traite les populations sans favoritisme.

**Compétences Fonctionnelles et Opérationnelles:**

* Bonne connaissance du contexte de l'aide internationale et des agendas internationaux en matière de coordination de l’aide (Déclaration de Paris, Programme d’Action d’Accra, Partenariat de Busan pour une Coopération Efficace au Service du Développement);
* Bonne connaissance du contexte de l’aide (enjeux et perspectives) et de ses acteurs au Mali;Capacité à analyser des concepts et situations complexes et proposer des solutions;
* Capacité à dégager des priorités et des plans d'action de manière stratégique;
* Esprit d’équipe et une bonne communication;
* Disposer d’excellentes capacités de communication orale et écrite en français qui est la langue de travail et d’un niveau fonctionnel en anglais;
* Parfaite maitrise des logiciels (Microsoft Excel, Word, power point, internet, etc.).

**Ethique de l’évaluation**

La présente évaluation est conduite conformément aux principes mis en avant dans les « Directives éthiques pour l’évaluation » de l’UNEG. Elle décrit les problèmes essentiels abordés dans l’élaboration et l’exécution de l’évaluation, y compris l’éthique d’évaluation et les procédures permettant de sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les zones telles que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l’anonymat et la confidentialité.

**Gestion et Leadership:**

* Aborder systématiquement le travail avec énergie et une attitude positive et constructive;
* Faire preuve de son habilité pour la communication orale et écrite;
* Rester calme, de bonne humeur et se contrôler même sous pression;Faire preuve d’ouverture au changement et d’habilité à gérer des complexités;
* Réagir positivement au feed-back critique et aux points de vue différents.

**Leadership personnel et efficacité:**

* Recherche et met en application des connaissances, informations et bonnes pratiques de l’intérieur comme de l’extérieur du PNUD;
* Prévoit et donne satisfaction aux besoins d’informations de l’équipe;
* Fait des efforts pour accéder personnellement à des standards d’excellence;
* Pose des actes qui vont au-delà de la simple réponse à des besoins évidents de la situation considérée et persiste jusqu’au succès final;
* Prend des décisions opportunes et appropriées en tenant compte des enjeux variés et complexes et se tient responsable de l’impact de ces décisions.

**Gestion des relations:**

* Participe effectivement dans un environnement basé sur le travail d’équipe, le partage de l’information, la collaboration et la coopération avec les autres;
* Réagit de façon flexible et positive au changement, à travers une participation active;
* Planifie, définit les priorités et exécute les tâches à temps;
* Etablit des objectifs et normes de performance clairs et des responsabilités, et assure la gestion;
* Favorise Fournit l’information orale et écrite d’une façon opportune, efficace et facilement compréhensible.

**Qualifications :**

**Education:**

* Justifier d’un diplôme de troisième cycle ou équivalent en agronomie ou autre discipline pertinente (gestion des ressources naturelles, environnement, science climatique).

**Experience:**  
**Les membres de l’équipe doivent posséder les compétences suivantes :**

* 10 ans minimum d'expérience professionnelle pertinente;
* Une connaissance du PNUD et du FEM ;
* Une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d’évaluation axées sur les résultats ;
* Des connaissances techniques dans les domaines focaux ciblés (Agronomie, agroéconomie, adaptation de l’agriculture au CC) ;
* Des connaissances sur les politiques et stratégies d’adaptation aux changements climatiques;
* Avoir une expérience d’au moins 10 ans en matière d’évaluation basée sur les résultats et des approches de suivi participatif;
* Avoir une expérience avérée de 5 ans minimum en agronomie/adaptation au changement climatique;
* Disposer d’une connaissance approfondie des procédures du PNUD en matière de gestion et d’évaluation des projets et d’une expérience de travail avec les agences du SNU et les bailleurs de fonds;
* Avoir une connaissance préalable du Fonds Mondial pour l’Environnement et l'expérience de travailler en Afrique constituerait un atout.

**Langue:**

* Bonne maitrise du français;
* Maitrise de l'anglais.